



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 novembre 2017



### **Réseau Ressource Risque Biologique** **20 ans de partenariat pour former les salariés** **de demain à la santé et sécurité au travail**

**Le Réseau Ressource Risque Biologique (3RB) a été créé en 1997 pour former les futurs professionnels à la prévention des risques biologiques. Né du partenariat entre la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts), le Ministère de l'Education Nationale et l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), ce réseau fête cette année son 20<sup>ème</sup> anniversaire.**

Le risque biologique existe dans de nombreux secteurs d'activités (laboratoires, santé, aide et soin à la personne, esthétique, coiffure, industrie agroalimentaire, assainissement, environnement.....) et peut être à l'origine de différentes maladies professionnelles : infections, intoxications, cancers, allergies,...

Pour sensibiliser et former à la prévention de ces risques les élèves des filières professionnelles et technologiques, le Réseau Ressource Risque Biologique (3RB) a été créé en 1997. Fruit du partenariat entre la Cnamts, le Ministère de l'Education Nationale et l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), ce réseau vient de célébrer son 20<sup>ème</sup> anniversaire le 23 novembre 2017 à la Faculté de médecine de Paris.

Animé par des professionnels de l'Education Nationale et des experts de l'INRS, le 3RB s'adresse aux enseignants qui forment les élèves en CAP, bac professionnel, bac technologique et BTS.

En 20 ans, plus de 3500 enseignants ont été formés et un réseau de plus de 60 formateurs académiques répartis sur 30 académies a été constitué.

Le 3RB organise aussi des séminaires nationaux destinés aux formateurs académiques (veille scientifique et apports de connaissances) et met à disposition différentes ressources règlementaires, scientifiques et pédagogiques (contenus de formation numériques, assistance en ligne, quiz interactifs...) sur son site internet. Ce dernier s'adresse en priorité aux enseignants et à tous les acteurs des secteurs professionnels concernés par le risque biologique.

Ces 20 ans de partenariat s'inscrivent plus globalement dans une démarche de déploiement d'une culture de prévention des risques professionnels au sein de la formation initiale.

Pour en savoir plus :

<http://www.esst-inrs.fr/3rb/> : site du 3RB (démarche de prévention, ressources, adresses utiles, etc...)

<http://www.inrs.fr/risques/biologiques> : dossier INRS sur les risques biologiques

**A propos de l'INRS** : L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la CNAMTS, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 580 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris (209 personnes) et en Lorraine (371 personnes). L'INRS est financé par la Sécurité Sociale – Accidents du travail / Risques professionnels.

Notre métier, rendre le vôtre plus sûr

Et pour suivre l'actualité de l'INRS : [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) ; [www.twitter.com/INRSfrance](https://www.twitter.com/INRSfrance)

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)

YouTube



Contact Presse : Marie-Eva PLANCHARD – Tél. : 01 40 44 14 40 –  
courriel : [marieeva.planchard@inrs.fr](mailto:marieeva.planchard@inrs.fr)